



La société Medtronic assure chercher un repreneur pour sa pompe à insuline implantée. Une start-up basée à Los Angeles serait sur les rangs.

ESP/ANOR

1,8 million de grippés l'an passé

L'épidémie 2018-2019 a été étudiée dans le détail.

L'ANALYSE

PAR MARC PAYET

L'ÉPIDÉMIE de grippe a été atypique en 2018-2019. Santé publique France analyse ses caractéristiques cette semaine dans son Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH). Alors que l'épidémie, cette année, n'a pas encore commencé (elle débute en général en hiver), ces données sont assez éclairantes.

Un démarrage tardif

« L'épidémie de grippe 2018-2019 a débuté en Occitanie en semaine 01 (du 31 décembre au 6 janvier) et s'est étendue en trois semaines à l'ensemble de la métropole », précise l'étude. Elle s'est terminée en semaine 11 (du 11 au 17 mars), soit une durée de huit semaines en tout.

Les jeunes souvent touchés

Le nombre de consultations pour syndrome grippal est estimé à 1,8 million de personnes, selon le réseau Sentinelles-Inserm et SOS Médecins. A noter que ce sont les enfants de moins de 5 ans et les 5-14 ans qui ont été les tranches d'âge les plus atteintes par les virus grippaux, bien plus souvent que les

15-64 ans et les plus de 65 ans. En termes quantitatifs, Santé publique France classe la saison 2018-2019 en 26^e position depuis que la surveillance est établie, en 1984, ce qui lui vaut le qualificatif d'ampleur modérée.

Beaucoup d'hospitalisations

En revanche, cette épidémie a entraîné 10723 hospitalisations après passage aux urgences, « une proportion supérieure à celle observée lors des épidémies de 2017-2018 et 2014-2015, et comparable à celle de 2016-2017 », précise l'étude. Les virus étaient particulièrement virulents l'an passé. « Le nombre cumulé de cas graves admis par semaine épidémique a été chaque semaine supérieur à ceux observés lors des quatre dernières épidémies grippales. » La quasi-totalité des patients admis en réanimation ont été infectés par un virus de type A, qu'il s'agisse du A(H3N2) ou du A(H1N1). Le nombre de décès liés à la grippe en 2018-2019 est estimé à 8117, très inférieur aux 14 358 de 2016-2017 et aux 12 983 de 2017-2018, probablement en raison de la courte durée de l'épidémie.



L'épidémie de l'an passé a moins frappé les 15-64 ans.

LP LUCAS BARROUET

Pompe à insuline cherche fabricant

Medtronic arrête la production d'une pompe indispensable à 250 patients. Il promet un transfert gratuit de sa technologie.

POLÉMIQUE

DE NOTRE CORRESPONDANT
FABIEN PAILLLOT À LA ROCHELLE
(CHARENTE-MARITIME)

« **NOTRE ENGAGEMENT** auprès des patients est total », affirme Medtronic. La société américaine, qui se présente comme « l'un des leaders mondiaux des technologies médicales », sort pour la première fois de son silence, après l'alerte lancée en août par plusieurs malades du diabète équipés d'une pompe à insuline implantée dans le bas-ventre. Medtronic a décidé d'arrêter l'an prochain la production de la MIP, cette MiniMed Implantable Pump lancée sur le marché dans les années 1990. Les patients n'ont appris qu'en juin cette décision confidentielle prise en 2017. Ils sont 250 en France, 350 à travers le monde.

Diabétique depuis l'âge de 16 ans, Alexandra Rousseau a été l'une des premières malades à dénoncer ce choix. « Ce que nous promet Medtronic, c'est une fin de vie à petit feu.

Ils signent notre mort », résumait alors cette mère de famille de 48 ans installée près de La Rochelle (Charente-Maritime). Sa peau forme une barrière hermétique à l'insuline, si bien qu'aucun traitement externe ne peut soulager son diabète. La MIP, implantée en 2014 et seul modèle existant à ce jour, a permis à Alexandra Rousseau de retrouver un semblant de vie normale.

Incertitude sur l'avenir

Medtronic confirme aujourd'hui des problèmes de sous-traitance et d'approvisionnement pour expliquer l'arrêt de la MIP. La multinationale connaît « des ruptures constantes [l'empêchant] d'assurer la continuité de la production, et des difficultés à assurer le suivi sur d'aussi petites quantités ». Elle rappelle son engagement de fournir 125 nouvelles pompes à insuline internes et leurs consommables après 2020. Et au-delà ? La firme met en avant ses nouveaux modèles

artificielle, « un progrès considérable ».

Surtout, Medtronic assure chercher un repreneur pour la MIP. « Nous pourrions envisager un transfert gratuit », avance Valérie Courcier, la directrice de la communication de Medtronic en France, où la société possède quatre sites de production et emploie plus de 1 300 collaborateurs. Mais transférer cette technologie, même gratuitement, n'est pas aisé. « Personne n'a investi sur ces modèles internes, nous sommes les seuls depuis plus de vingt ans », insiste-t-elle.

Le nom d'un repreneur a pourtant circulé le 12 septembre à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), lors d'une réunion de crise organisée avec les représentants de Medtronic. « Il s'agit de Physiologic Devices, une start-up basée à Los Angeles dont le président, Greg Peterson, est lui-même équipé d'une pompe à insuline Medtronic », détaille le professeur Eric Renard, chef du service endocrinologie au

CHU de Montpellier (Hérault). Il brocarde « la vision purement marketing et comptable » de Medtronic et estime que Physiologic Devices pourrait gagner « douze à dix-huit mois de développement » si la multinationale consentait à ce transfert.

Il y a trois semaines, Corinne Imbert, sénatrice LR de la Charente-Maritime, a interpellé le gouvernement sur Medtronic. Selon Adrien Taquet, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Santé, les professionnels de santé auraient été « invités à élaborer de nouveaux protocoles de prise en charge avec les patients ». Une seconde rencontre avec les représentants du ministère, de l'ANSM et de Medtronic est annoncée ce mois-ci. Alexandra Rousseau, elle, et d'autres patients ont créé une association pour maintenir la pression. « Medtronic essaie simplement de gagner du temps. La pompe possède une durée de vie de six à huit ans. Des vies sont en jeu. Le compte à rebours est lancé. »

Un nouvel espoir contre Alzheimer

Le laboratoire américain Biogen va déposer une demande d'autorisation pour un traitement très prometteur contre la maladie d'Alzheimer.



REUTERS/BRIAN SWIDER

C'EST NOUVEAU

PAR EVA-LUNA THOLANCE

C'EST UNE LUEUR D'ESPOIR pour toutes les victimes de la maladie d'Alzheimer et leurs familles : le laboratoire Biogen compte déposer début 2020 une demande d'autorisation pour un nouveau médica-

Le médicament de Biogen permettrait de réduire de 40 % la perte d'autonomie des patients.

ment auprès de l'agence américaine des médicaments (FDA). « Nous avons l'espoir d'offrir aux patients atteints d'Alzheimer le premier traitement qui réduira le déclin de leurs fonctions cognitives et de leur autonomie », déclare Michel Vounatsos, directeur général de Biogen.

Le traitement est basé sur un anticorps monoclonal, l'aducanumab. Cette molécule vise à dissoudre les agrégats de la bêta-amyloïde, une pro-

teïne qui s'accumule et crée des plaques dans les tissus cérébraux des patients atteints d'Alzheimer, à l'origine de leur perte d'autonomie. Les résultats sont très prometteurs : selon Biogen, l'aducanumab permet de réduire les plaques amyloïdes de façon significative, de rogner de 23 % le déclin cognitif par rapport à un placebo et de ralentir jusqu'à 40 % la perte d'autonomie.

Cette nouvelle tombe à un moment où les recherches sur

la maladie semblaient dans l'impasse : 400 études d'ampleur internationale ont été arrêtées en une vingtaine d'années et les laboratoires se sont progressivement désintéressés de ce domaine de recherche. Du côté des patients et de leurs proches, l'ambiance est à la fête. Dans un live Facebook réalisé après l'annonce du dépôt de demande d'autorisation, la Fondation Vaincre Alzheimer titrait : « Aducanumab : une lueur d'espoir ».

